



La CGT appelle à l'action le 25 juin

18 juin 2015

Après la loi dite sur la sécurisation de l'emploi, la loi sur la réforme de la formation professionnelle, le pacte de responsabilité et les cadeaux faits aux entreprises par le biais du CICE, du CIR, les attaques s'amplifient contre le monde du travail. Ainsi, les projets de lois Macron, sur le renseignement, sur le dialogue social, la « négociation » sur les retraites AGIRC-ARRCO marquent la volonté forte du gouvernement et du patronat de détruire le code du travail et de réduire les droits des salariés au et dans le travail.

Plus de flexibilité, plus de précarité, des conditions de travail qui se dégradent toujours plus... Et aucune contrepartie pour les salariés.

Dans tous nos secteurs lors des NAO, le patronat, quand il ne refuse tout simplement pas que les négociations s'ouvrent, en reste à des propositions indécentes comme dans l'animation où les syndicats, à l'exception de la CGT, ont signé un accord portant sur 2 centimes d'augmentation du point soit 0,3% d'augmentation pour des salariés souvent précaires et mal payés. Le salaire des fonctionnaires est gelé pour la 6e année consécutive. La revalorisation *a minima* des catégories C, certes indispensable, ne saurait constituer la réponse à ce problème. Les retraités ne sont pas mieux lotis puisque les pensions sont gelées elles-aussi. La sécurité sociale (la maladie, maternité, l'invalidité, la vieillesse, le décès, les allocations familiales, le fond national d'aide au logement, les accidents du travail) est attaquée de toute part par le biais des exonération des cotisations sociales patronales qui sont pourtant un dû aux salariés dans la partie socialisée du salaire. **C'est encore une partie des richesses créées par les travailleurs, qui devrait normalement leur revenir, qui est extorquée de la masse salariale pour alimenter les profits et les dividendes toujours grandissant des actionnaires!**

La loi NOTRe amorce une nouvelle étape de la réforme territoriale, renforce le pouvoir des régions et poursuit la démolition des fondements de la République. Elle conforte l'éloignement des lieux de décision des citoyens et les inégalités croissantes entre les territoires, dont certains seront dépourvus des services de proximité pour concentrer les financements sur ceux réputés attractifs pour les « investisseurs ». Elle entraîne une désorganisation des collectifs de travail dans de nombreux services et une mobilité subie pour les salariés.

L'Etat se désengage des services publics de l'Education, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de la Culture, de la Formation professionnelle tant sur le plan du financement que de celui du cadrage national. Ainsi l'autonomie est promotionnée à tout va avec les différentes réformes des rythmes scolaires, du collège, du lycée, la LRU, les fusions d'établissements (COMUes, DRAC, etc.) qui détruisent des emplois et dégradent les conditions de travail.

La FERC CGT revendique :

- Une augmentation des salaires, retraites et minima sociaux de 400 € dans l'ensemble des secteurs économiques. Cela permettra une véritable hausse du pouvoir d'achat des salariés mais aussi d'assurer le fonctionnement de notre système de protection sociale.
- Le dégel et l'augmentation immédiate et conséquente du point d'indice dans la FP.
- L'ouverture de véritables NAO porteuses de propositions salariales couvrant les réels besoins des salariés dans les secteurs privés.
- L'arrêt des fusions d'établissements dans l'Enseignement Supérieur, la Recherche, la Culture.
- Le retrait des projets de lois Macron, « Dialogue social », renseignement, NOTRe.
- Le développement des services publics de proximité avec des moyens humains et financiers suffisants qui permettent de répondre aux besoins des populations.

La FERC CGT appelle à participer aux manifestations qui auront lieu partout en France le 25 juin 2015.

Un préavis de grève est déposé pour couvrir les personnels qui seront en grève.